

**L'APPUI D'IRC POUR UNE MEILLEURE PLANIFICATION
COMMUNALE: DEFIS, RESULTATS ET PERENNISATION**

Juillet 2015

IRC

L'appui d'IRC pour une meilleure planification communale: défis, résultats et pérennisation

This publication was funded by the people of the United States through the Agency for International Development (USAID) within the framework of the West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene (USAID WA-WASH) Program. The views and opinions of authors expressed herein do not necessarily state or reflect those of the United States Agency for International Development of the United States Government.

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

Table des matières

1. Contexte	5
2. L'état des lieux en 2012 : une réglementation non appliquée	6
3. Les actions mises en place dans les communes de Aribinda et de Gorgadji : le suivi du service et les mesures d'accompagnement.....	7
3.1. La mise en place du système de suivi-évaluation	7
3.2. La mise en place d'un processus de planification annuelle	8
3.3. La redynamisation des AUE de la commune de Gorgadji	9
3.4. Amélioration de la base de données sur les ouvrages d'eau potable : immatriculation (Carte d'immatriculation) et géo référencement des PMH	9
3.5. Formations spécifiques	10
4. Les défis et les leçons.....	11
4.1 Les défis.....	11
4.2 Les leçons	12
5. Les résultats du suivi-évaluation	13
5.1 L'évolution de la performance du service d'AEP à Gorgadji (2013-2015).....	15
5.2 L'évolution de la performance du service d'AEP à Aribinda (2013-2015).....	19
6. Conclusions.....	23

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

Liste des acronymes

AEP	Approvisionnement en eau potable
AEPA	Approvisionnement en eau potable et assainissement
AEPHA	Accès à eau potable à l'hygiène et l'assainissement
AG	Assemblée Générale
AMOC	Assistance à la maîtrise d'ouvrage communale
AUE	Association des usagers de l'eau
CCEA	Comité communal eau et assainissement
CVD	Conseil villageois de développement
DRARHASA	Direction régionale des ressources hydrauliques de l'assainissement et de Sécurité alimentaire
PCD- AEPA	Plan Communal de Développement sectoriel Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PMH	Pompe à motricité humaine
SG	Secrétaire général
TC	Technicien Communal
USAID	Agence Américaine de l'aide au développement
WA-WASH	West-Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

1. Contexte

Le programme USAID West-Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene (USAID-WA-WASH) a pris place de 2011 à 2015. Il a pour objectif global l'augmentation de l'accès durable à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène au Burkina Faso. Dans ce cadre, IRC Burkina Faso a eu pour tâche principale la mise en œuvre d'approches pour la gestion pérenne et à l'échelle des services d'approvisionnement en eau potable (Triple-S). Concrètement, il s'agit pour IRC Burkina Faso d'identifier les insuffisances en termes de management du service d'AEP à l'échelle communale et de mettre en œuvre de solutions répliquables et adaptées à la vision et aux capacités du secteur.

Une réforme des services d'eau en milieu rural est pilotée depuis 2008 dans la région du Sahel. Elle pose les bases des responsabilités des communes, maîtres d'ouvrage du service d'eau potable. La réforme met également en place le cadre opérationnel de l'exploitation des ouvrages à l'échelle villageoise via les associations d'usagers de l'eau (AUE) et les fermiers (exploitants privés). IRC Burkina Faso s'est intéressée aux institutions en place, et plus spécialement au cadre réglementaire qui les régissent¹. Les communes doivent assurer des fonctions de coordination, de tarification et d'appui, notamment aux AUE. La commune doit également formaliser ses relations avec les AUE, l'exploitant/fermier et le maintenancier, et assurer le suivi des contrats. De plus, elle doit mettre en place des tarifs sur son territoire (redevances, tarification au point d'eau) et cibler l'appui dont elle a besoin tout en répondant aux besoins des AUE.

Le cadre réglementaire précise également les obligations des AUE. Elles assurent trois types de fonctions ; la coordination des gestionnaires et du travail du maintenancier ; la trésorerie, soit le recouvrement des tarifs et la rémunération des prestataires. Une troisième fonction qui n'est pas identifiée comme telle dans la réglementation mais qui est transversale porte sur la représentation des usagers par l'AUE.

Bien que la réglementation soit en place, comment est-elle mise en œuvre ? Quelles sont les lacunes et comment y faire face ? Quels sont les résultats obtenus quelques années plus tard ? Ce rapport fait état des principales avancées pour deux communes du Sahel : Aribinda et Gorgadji.

¹ Voir le rapport complet disponible sur le site www.ircwash.org

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

2. L'état des lieux en 2012 : une réglementation non appliquée

En 2011-2012, IRC a mené une étude exhaustive dans 8 communes (dont les communes de Aribinda et de Gorgadji) afin d'établir une situation de référence exhaustive. Cette étude repose sur des données collectées entre 2011 et 2012. Elle avait pour objectif d'évaluer la performance des communes et des AUE pour d'une part cibler des interventions visant à renforcer les fonctions bien assumées, et d'autre part, de proposer des changements d'échelle pour l'accomplissement de fonctions qui sont en déshérence malgré leur mise en œuvre à l'échelle réglementaire.

Sur le plan formel, la commune d'Arbinda est très avancée dans la mise en œuvre de la réforme. Pour autant, en 2012, seule une AUE est pleinement conforme selon les critères de la Réforme. En pratique, les AUE connaissent des situations très contrastées : de la gestion intégrale du parc d'ouvrages existant sur son territoire à des AUE qui ne gèrent aucun ouvrage. Le niveau d'exécution des fonctions de coordination, de gestion de trésorerie et de légitimité n'est pas corrélé avec le niveau de conformité des AUE. Le service est largement saisonnier, la plupart des ouvrages étant délaissés par les gestionnaires, et vraisemblablement par la population, en saison des pluies. Peu de gestionnaires sont rémunérés et la gestion des points d'eau reste largement une activité bénévole. Les tarifs sont faibles et hétérogènes, à l'échelle de la commune, voire des villages. Les AUE ne semblent pas en mesure de faire face aux besoins de réparation des PMH sur la base de leur recette.

Les principaux éléments formels relatifs à la gestion des ouvrages d'approvisionnement en eau potable tels que prescrits par la réforme sont en place dans la commune de Gorgadji, au niveau de la commune comme des AUE. Tous les villages disposent d'une AUE mais aucune d'entre elles ne s'est constituée conformément aux dispositions réglementaires. En plus du défaut d'instruction des membres du bureau exécutif de ces AUE, elles souffrent pour la plupart d'un problème de légitimité qui se traduit par la non-gestion des PMH communautaires. En 2012, une seule AUE gère la totalité de son parc, et plus de moitié des PMH de la commune échappe au contrôle des AUE. Néanmoins, la quasi-totalité des PMH de la commune dispose d'un gestionnaire. Autrement dit, le changement d'échelle prescrit par la Réforme pour la gestion des PMH – d'un comité de gestion pour chaque PMH à la gestion par une AUE villageoise de toutes les PMH du village – n'était pas effectif à Gorgadji en 2012. A la lumière de ces constats, IRC Burkina Faso s'est employé à travailler avec les autorités communales pour pallier certaines de ces lacunes.

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

3. Les actions mises en place dans les communes de Aribinda et de Gorgadji : le suivi du service et les mesures d'accompagnement

Les activités réalisées dans le cadre du projet Triple S dans les communes de Gorgadji et d'Aribinda peuvent être rassemblées en 3 catégories :

1. Les activités de mise en place du dispositif de suivi-évaluation,
2. Les activités de planification et résolution des problèmes
3. Les activités de renforcement de capacités

Toutefois, il faut reconnaître que les résultats de ces activités se nourrissent; autrement dit, ce ne sont pas des activités isolées les unes des autres.

3.1. La mise en place du système de suivi-évaluation

Le processus a commencé par l'élaboration et la validation du cadre de suivi-évaluation communal AEP par la DGRE et les communes : deux ateliers d'élaboration du cadre du suivi-évaluation impliquant les maires et techniciens d'administration et ONG ont été organisés à cet effet. Ensuite, un atelier a été organisé au niveau de chaque commune pour permettre à chacune de valider les indicateurs à suivre qui lui sont pertinents. Dans l'esprit de l'appropriation du dispositif par les acteurs communaux, les techniciens communaux en charge du service d'eau potable et d'assainissement ont été responsabilisés pour préparer l'atelier. Ils ont été coachés pour préparer et présenter le dispositif du suivi-évaluation communal AEP. Cet atelier a connu la participation du Maire, du Secrétaire général de la commune, du Technicien communal en charge de l'eau potable et assainissement, du point focal PN AEPA, des maintenanciers et des membres de la Commission Communale Eau et Assainissement (CCEA).

Ce cadre de concertation a permis la mise en place d'une équipe issue du CCEA chargée de l'appui conseil et de la collecte des données auprès des AUE. Le choix des membres de cette équipe s'est fait en fonction des critères établis par les communes. Les membres de l'équipe ont été formés sur les fiches de collecte de données conçues à cet effet. Le contenu de ces fiches de collecte émane de la Réforme. Une stratégie de collecte a été mise en place. Il s'agit d'appuyer les AUE à tenir les rencontres trimestrielles et les Assemblées Générales au cours desquelles elles font le bilan de leur gestion technique et financière des PMH ainsi que l'évaluation de la satisfaction des usagers par rapport à leur gestion mais également par rapport à certains paramètres du service reçu par les usagers. Le membre CCEA chargé de l'appui profite de ces instances pour collecter les données et informations qui en sont issues.

Les Assistants Techniques mis à la disposition de la DRARHASA Sahel par l'IRC apportent leur assistance non seulement à la tenue de ces instances à travers une supervision mais aussi dans le traitement et à la

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

rédaction des rapports des performances des services publics d'eau potable. Ces rapports font état des performances du service public de l'eau dans l'ensemble de la commune.

Une des mesures de pérennité de la mise en œuvre du suivi évaluation communal AEP prise est la confection de tableau physique servant de support à la tenue des réunions trimestrielles ou AG des AUE. La commune, sous sa propre initiative et au vu de ses ressources limitées, a décidé de suivre un certain nombre d'indicateurs pour assurer la pérennité du service. Ce sont des indicateurs sur la quantité de l'eau délivrée par les ouvrages, la qualité de l'eau des PMH, le recouvrement des recettes auprès des usagers, la cotisation pour la consommation du bétail et le respect de la tarification adoptée par le fermier de l'AEPS. Elle compte mobiliser la redevance pour assurer les tournées des membres CCEA.

3.2. La mise en place d'un processus de planification annuelle

Il s'agit d'organiser une instance pour planifier les activités AEPA des chaque communes. En rappel, en 2012, les communes de Gorgadji et de Aribinda ne disposent pas de PCD-AEPA validé, ni de document de planification dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Suite au traitement des données issues de la collecte des informations auprès des AUE pendant les rencontres trimestrielles et semestrielles et aussi auprès des maintenanciers pendant la rencontre mensuelle avec le TC, un rapport des performances des services publics d'eau potable est établi chaque semestre.

Une fois ce rapport disponible, chaque commune avec l'appui d'IRC, invite l'ensemble des partenaires AEPA à un atelier de restitution et de planification. Pendant cet atelier, chaque commune fait le bilan de son plan d'action et présente les performances du service public aux différents partenaires. Les participants, à travers les résultats du suivi-évaluation repèrent les problèmes soulevés. Ensuite, les partenaires actifs dans la commune présentent leurs activités programmées pour l'année suivante. Les solutions à certains problèmes sont trouvées à travers les activités programmées. Dans le cas contraire, les participants désignent ou s'auto-désignent comme porteurs de la solution ou inscrivent une activité de recherche de partenaires à la résolution de ce problème.

L'ensemble des activités est ainsi programmées dans un cadre logique qui tient lieu de plan d'actions des communes pour l'année prochaine. Pour la mise en œuvre de ce plan d'actions, le TC élabore un tableau de bord mensuel d'activités qu'il soumet à l'appréciation du SG et du Maire à chaque début du mois. Il est évalué à chaque fin du mois pour pouvoir interpellier les retardataires dans la mise en œuvre des activités. Le plan ainsi élaboré, est évalué à mi-parcours pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des activités prévues, mais aussi de lever les obstacles pour certaines activités qui peinent à démarrer.

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

3.3. La redynamisation des AUE de la commune de Gorgadji

Dans la commune de Gorgadji, depuis leur mise en place, les AUE ont du mal à fonctionner faute de légitimité dans les villages. Elles n'ont pas d'emprise sur certaines PMH communautaires dans le village car un certain nombre d'acteurs, conseillers, chef de village, CVD ou personnes influentes se sont accaparés de certaines PMH communautaires, ce qui trahit l'idée de la réforme et complique la tâche des AUE. Ainsi, une rencontre d'échange inter AUE a été organisée par la commune avec l'appui d'IRC pour améliorer l'emprise des AUE sur les PMH communautaires. À Gorgadji, trois groupes d'AUE de cinq villages ont été constitués lors des ateliers pour présenter la situation de la gestion des PMH communautaires et énumérer les difficultés inhérentes. La composition des groupes s'est faite en tenant compte des AUE les moins performantes et les plus avancés dans la gestion des services publics d'eau potable. Les rencontres se sont déroulées de façon participative en organisant des échanges où le BE/AUE présente la situation des PMH sous son emprise. Ce moment de partage d'expériences sur la gestion a été aussi l'occasion de proposer des solutions aux blocages constatés dans la fourniture de services pérennes d'approvisionnement en eau potable. Les rencontres ont eu lieu les 21, 22, 23 janvier 2015 pour permettre aux AUE les moins performantes de prendre connaissances des « bonnes pratiques » auprès de celles plus performantes dans la gestion du service public d'eau potable. Cette rencontre a engrangé des résultats considérables tant au niveau des cotisations qu'au niveau des comptes des AUE. Certaines AUE qui ne côtoyaient pas la caisse d'épargne ont fini par comprendre l'intérêt d'une telle institution dans la gestion pérenne des services d'eau potable. En termes d'acquis, il y a l'amélioration du taux de recouvrement de la redevance communale pour le suivi préventif des PMH, les mouvements perpétuels des comptes de d'épargne.

Il faut remarquer qu'en décembre 2014, plus de 75% des AUE de Gorgadji avaient une somme équivalente à 200 000 F.CFA en compte. En mars 2015, 63% des AUE ont pu épargner plus de 200 000 FCFA. Le cas le plus exceptionnel est l'AUE de Boudougoudji qui dispose d'une somme de plus de 1 000 000 FCFA dans son compte en fin mars 2015. De façon générale, on constate une utilisation uniforme des comptes bancaires, ce qui traduit l'adhésion des AUE au processus de la Réforme.

3.4. Amélioration de la base de données sur les ouvrages d'eau potable : immatriculation (Carte d'immatriculation) et géo référencement des PMH

L'immatriculation des PMH prévue dans les plans d'actions des communes de Gorgadji et de Aribinda vise à doter ces communes de bases de données améliorées permettant de disposer de tous les renseignements

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

possibles sur l'état des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et leurs localisations. Mais il convient de noter que cette immatriculation pourrait disparaître d'une année à une autre faute de référence spatiale. C'est dans ce cadre que les levés des coordonnées géographiques des points d'eau à partir de l'outil Akvo flow ont été faits dans les communes de Gorgadji et d'Aribinda pour améliorer davantage la base de données. L'immatriculation et le géo-référencement s'inscrivent dans une dynamique de consolidation des acquis du suivi évaluation communal des services d'AEP. Cette d'immatriculation permettra à la commune d'améliorer l'emprise des AUE SUR les PMH communautaires.

3.5. La mise à la disposition des AUE des tableaux physiques pour la tenue des rencontres trimestrielles et les assemblées générales

Cette initiative est née du faite des difficultés des AUE à archiver l'information sur la gestion des PMH et aussi du problème de support pour la tenue des rencontres pour permettre à tout le monde de bien participer. Le tableau physique est conçu sur la base des informations contenues dans les PV des rencontres trimestrielles et les assemblées générales.

3.6. Formations spécifiques

En termes de formation ponctuelle, on peut citer :

- **La formation sur la gouvernance des services publics d'eau potable**

Il s'agit d'un atelier d'information et d'échange avec les techniciens de la DRARHASA et des communes. L'idée est donc d'engager les professionnels dans la réflexion sur les enjeux de la gestion décentralisée des services d'AEPHA en milieu rural au Burkina Faso (avec un accent plus important sur l'eau potable). À l'issue de cet atelier, les techniciens de la DRARHASA et des communes disposent d'une vue globale des enjeux mais aussi ont compris leurs responsabilités et identifié les pistes de travail et modalités pour les assumer.

- **La formation sur le logiciel de traitement de donnée Excel.**

Cette formation a été organisée par IRC du 15 au 19 décembre 2015 dans le cadre du renforcement des capacités des agents de la Direction Régionale et les acteurs locaux. Elle vise principalement à permettre aux TC :

- de concevoir des feuilles de calcul en utilisant les fonctions de base et avancées de Excel;

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

- de maîtriser : les opérations courantes par la réalisation de tableaux simples, de tableaux croisés dynamiques, la programmation de quelques calculs, la réalisation et l'exportation de graphiques et de tableaux ;
- de présenter efficacement les données issues du terrain ou des bases de données.

La formation s'inscrit dans l'esprit de la pérennisation des activités du suivi-évaluation par le transfert des compétences en traitement et analyse des données.

- **La formation des femmes membres des Bureaux exécutifs des AUE en leadership.**

Cette formation, organisée par CARE/WA-WASH les 27 et 28 mars 2015 à Gorgadji et les 30 et 31 mars 2015 à Aribinda, a permis d'outiller et de renforcer les capacités des femmes actives au sein des AUE en leadership afin qu'elles impactent la qualité des services WASH durable. La formation pourra renforcer leurs capacités et connaissances.

- **La visite d'échange au Niger.**

Cette visite visait principalement à s'imprégner de l'expérience nigérienne en matière de gestion, de suivi-évaluation, de contrôle et de développement du service public d'eau potable au niveau des mini-réseaux AEP afin de tirer des leçons de cette expérience pour améliorer la gestion des AEPS au Burkina Faso.

- **La participation des acteurs locaux à des rencontres de partage d'expérience comme la semaine africaine de l'eau à Dakar, les deux ateliers de MCD sur la mise en œuvre de la réforme, etc).**

Toutefois, au-delà de ces formations, les AT assurent un accompagnement permanent des communes dans les activités APEA en général et des TC en particulier dans l'exercice de leurs tâches.

4. Les défis et les leçons

4.1 Les défis

A la lumière des résultats du suivi évaluation des services public d'eau potable les défis à relever par les communes de Gorgadji et d'Aribinda sont énormes :

- **Le renforcement des capacités des agents communaux.**

La mise en œuvre du suivi-évaluation a permis de confirmer la faible capacité des acteurs communaux à appréhender le processus d'autonomisation à travers le transfert de la maîtrise d'ouvrage dans le secteur de

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

l'AEPA. D'une part, les autorités communales ont du mal à afficher leurs notoriétés vis-à-vis des partenaires et à soumettre leurs visions comme fil conducteur des interventions sur le territoire communal. D'autre part, le TC de Aribinda ne s'est pas bien approprié les actions de renforcement de capacités mises à son profit. Il en est de même pour les membres CCEA chargés de la collecte des données dans le cadre du suivi-évaluation communal. Le défi est de solidifier les capacités du CCEA et s'assurer des ressources humaines et financières pour qu'ils puissent mener à bien le suivi/planification communal.

- **Le financement pérenne des activités de suivi-évaluation.**

C'est un des défis majeurs de l'appropriation des acquis du projet. Les communes de Aribinda et de Gorgadji peinent à inscrire le financement du suivi-évaluation comme ligne budgétaire. Si les communes apprécient les retombées de la mise en œuvre du suivi-évaluation, elles doivent sortir progressivement de la dépendance du financement de cette activité par les projets et s'assurer une source pérenne de financement.

- **L'orientation progressive du financement de la collecte INOH vers les communes.**

Ce défi est une des solutions au précédent. Comme le recommande le manuel de suivi-évaluation du PN-AEPA et du principe de subsidiarité, la disponibilité des fonds auprès des communes permettrait une meilleure efficacité du suivi-évaluation des services publics d'eau potable.

- **Le renforcement de l'AMOC.**

Le rôle régalien de la direction régionale en charge de l'AEPA n'est pas visible dans la commune. L'AMOC est une condition sine qua non de l'amélioration des services d'eau potable au niveau des deux communes. Cette action nécessite une orientation de la Direction Régionale du « faire faire » vers « aider à faire » qui conditionnement l'appropriation à travers l'apprentissage. Il faut mettre en place des dispositifs adaptés d'assistance technique pérenne et efficace aux communes. Pour relever ce défi, il faudra doter la direction régionale en personnel adéquat.

4.2 Les leçons

Malgré les difficultés en matière de suivi évaluation, les acteurs locaux ont pris conscience du rôle important de la gestion dans la durabilité du service d'eau potable. En effet, il y a une prise de conscience du rôle important du suivi-évaluation comme condition essentielle de la gestion durable des services d'eau potable par les autorités locales. Une attention particulière a été accordée au suivi évaluation des services d'eau qui

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

permet d'assurer une bonne gestion de l'existant. Les résultats du suivi évaluation motivent les autorités à son appropriation. Ainsi les communes se sont dotées d'un plan d'action permettant de coordonner les activités des partenaires et d'articuler le travail du TC et du CCEA pour améliorer le service public d'approvisionnement en eau potable. Cette coordination est essentielle pour avoir une vue d'ensemble des activités sur le territoire et mieux répondre aux besoins des populations. Cette activité incombe aux communes et la mise en place du suivi et des outils de planification est un pas dans l'autonomisation de la commune comme maître d'ouvrage.

Des rencontres d'échanges inter AUE impliquant les personnes influentes au niveau de chaque village et les autorités ont été organisées du 21 au 23 décembre 2014 pour l'amélioration de l'emprise des AUE sur les PMH communautaire sous l'égide de la direction régionale avec l'appui technique et financier d'IRC.

La leçon ici est que sans une emprise complète de l'AUE sur les PMH communautaires, le système mis en place par la réforme ne peut être un succès. Il faut donc redoubler d'effort pour renforcer leurs capacités et pour assoir l'AUE au centre du dispositif. Sans quoi il faut envisager d'autres modalités de gestion (comme la professionnalisation de la maintenance des PMH, l'intercommunalité, etc..).

L'autonomisation du TC passe nécessairement par son équipement en matériels informatiques et une formation adéquate pour le traitement des données du suivi évaluation. À cet effet, le TC communal et les agents de DRARHASA Sahel ont bénéficié d'une formation en Excel organisée par IRC. Il faut retenir que sans un technicien compétent, la commune ne peut assurer le suivi de la performance et effectuer une planification éclairée.

5. Les résultats du suivi-évaluation

Le processus de mise en œuvre du suivi-évaluation a consisté dans un premier temps faire un recyclage aux AUE sur les rôles qui sont les leurs ainsi qu'à motiver et à assister les AUE dans la tenue des différentes instances prévues dans le cadre réglementaire dans les communes de Gorgadji et Aribinda. Dans un second temps, le suivi de la fonctionnalité des ouvrages a été fait à travers le recensement des interventions des maintenanciers. La collecte de données auprès des AUE s'est faite sur la base des rencontres trimestrielles, Assemblée Générale, les rencontres mensuelles entre TC et maintenanciers ainsi que des enquêtes statistiques menées auprès des ménages par les membres CCEA. Ces données une fois collectées ont été traitées et analysées. Les données ci-dessus mentionnés (Cf. Tableaux 1 et 2) présentent les résultats du suivi de quatre périodes distinctes des deux communes.

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

Dans la commune de Gorgadji, soulignons que certaines données n'ont pas pu être collectées faute d'accessibilité des villages pendant les périodes hivernales et les travaux champêtres qui ont occupé la majeure partie des membres des BE/AUE lors des rencontres trimestrielles et AG de l'AUE pendant le suivi effectué en juin-septembre de 2014.

Quelques éléments d'analyse permettent de constater que les résultats semblent parfois évoluer de façon négative dans la durée (par exemple : le nombre de PMH) mais que plusieurs éléments permettent d'expliquer ces fluctuations. Le nombre dégressif des PMH d'un cycle de suivi-évaluation à un autre s'explique par le fait qu'au début de la mise en œuvre du suivi, toutes les PMH avaient été recensées y compris celles abandonnées et à faible débit. Les informations fournies par les membres CCEA lors des différentes tournées de suivi ont permis de comprendre qu'il s'agit des PMH qui ne peuvent plus être réhabilitées. Les PMH à faible débit n'arrivent plus à satisfaire la demande en eau potable et ont été exclues des autres cycles de suivi mais existent dans la base de données communale.

Il faut remarquer que certains indicateurs de suivi se sont améliorés d'un cycle de suivi à un autre. C'est le cas de la durée de rupture. Selon le cadre réglementaire la durée maximum ne devrait pas dépasser 3 jours. Dès la première année de suivi, la durée de rupture du service public d'eau potable était largement au-dessus de ce qui prévu dans la réforme (6 jours en moyenne au niveau communal en fin dec.2013). En fin mars 2015, la durée de rupture du service public d'eau potable dans la commune de Gorgadji est passée à un jour en moyenne. Ces résultats témoignent d'une forte emprise des AUE sur les PMH communautaires mais aussi une adhésion massive des usagers aux principes de la Réforme. La durée moyenne des pannes, dans la commune d'Aribinda, reste au-dessus des 3 jours préconisés par la Réforme. Cela s'explique en grande partie par l'existence de pannes à très longue durée. Le tableau suivant nous donne quelques exemples.

Villages	Quartier	Nom usuel de la PMH	Durée de la panne
Gorel	Gorel Mangou	Forage Gorel Mangou	En panne depuis le 02 novembre 2014
Gorel	Pissantaga	Forage de Pissantaga	En panne depuis le 11 novembre 2014
Gorel	Roumouldè	forage roumouldè	En panne depuis le 25 octobre 2014
Gasseliki	Sakordé	Sakordé	En panne depuis 9 mois
Gasseliki	Ragnooré	Ragnooré Pompe Elevage	Depuis plus de 2 ans

Source : Bilan des performances des services publics d'eau potable dans la commune d'Aribinda du 1er trimestre 2015, Commune de Aribinda, Juin 2015

La proportion des cotisants à jour est également passée de 58% en 2013 à 86% en 2014 dans la commune d'Aribinda. On note également une amélioration de la situation financière des AUE dans les 2 communes. Les recettes sont passées de 9 162 200 FCFA en 2013 à plus de 26 millions en 2014 dans la commune

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

d'Aribinda et dans celle de Gorgadji du simple au double. Les dépenses ont également augmenté dans les 2 communes. En effet, les appuis apportés par la commune aux AUE leur ont permis de comprendre que les cotisations des usagers servent à la maintenance des PMH. Les AUE n'hésitent pas à appeler les maintenanciers dès que survient une panne. Le taux de recouvrement de la redevance a également évolué dans les 2 communes. Par exemple à Gorgadji, où la commune n'avait enregistré aucun paiement en 2012 et sur les 3 trimestres de 2013, le suivi-évaluation, débuté le dernier trimestre de 2013, a permis d'enregistrer 24% des redevances.

5.1 L'évolution de la performance du service d'AEP à Gorgadji (2013-2015)

Tableau 1 : Synthèse des principaux indicateurs aux moments clés du système de suivi communal

Indicateurs	Cycles de collecte				Observations
	Oct - Déc 2013	Janv-Mar 2014	Oct - Déc 2014	Janv-Mar 2015	
Nombre total de PMH	150	147	135	133	La réduction du nombre de PMH d'un cycle à un autre vient du fait qu'au premier cycle, des PMH abandonnées avaient été comptabilisées. Des renseignements fournis par les membres CCEA nous ont permis de comprendre qu'il s'agit de PMH qui ne peuvent plus être réhabilitées et ont été par conséquent déclassées dans notre base de données du suivi évaluation
Nombre de PMH communautaires	137	125	112	112	Idem
Nombre de PMH sous gestion AUE	15	62	68	86	L'augmentation du nombre de PMH sous emprise est sans doute due aux rencontres de sensibilisation et d'échange organisées par IRC regroupant les BE/AUE, CVD et autorités pour améliorer l'emprise des AUE sur les PMH communautaires
Taux de fonctionnalité	90	86	92	98	Le taux de fonctionnalité a quelque évolué depuis la mise en place du suivi évaluation. Elle est dépendante de l'emprise de l'AUE sur les PMH
Nombre total de pannes	48	76	28	79	Le nombre de pannes augmente d'une saison à une autre, cette augmentation s'explique par la pression des usagers sur la ressource en eau en saison sèche qui se traduit par une utilisation intensive des PMH. aussi, il faut ajouter la mauvaise qualité des pièces de rechange utilisées

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

Indicateurs	Cycles de collecte				Observations
	Oct - Déc 2013	Janv-Mar 2014	Oct - Déc 2014	Janv-Mar 2015	
Durée moyenne des pannes (en jours)	6	3	2	1	La réduction de la durée des pannes est considérable. Ce chiffre signifie que l'AUE gère une bonne partie des PMH avec une nette amélioration des cotisations. L'agent est disponible pour payer les réparations des maintenanciers. A cela s'ajoute l'intervention rapide des maintenanciers
Nombre maximum de pannes sur une PMH	4	7	5	2	L'augmentation du nombre de pannes sur chaque PMH est due à la qualité de l'intervention des maintenanciers. De nombreuses plaintes ayant été enregistrées. Selon les maintenanciers le tarissement de la nappe occasionne de nombreuses pannes.
Taux de Satisfaction par rapport à la qualité	92%	NA	93%	NA	Le taux a timidement évolué
Nombre de PMH dont la qualité de l'eau a été déclaré douteuse	5	12	9	6	Les variations dépendent de la participation des gestionnaires aux rencontres trimestrielles et aux AG mais aussi de la période d'utilisation de l'ouvrage.
Taux de Satisfaction par rapport à la quantité	71%	NA	80%	NA	Il y a eu des réhabilitations et de nouvelles réalisations des PMH. Il convient d'ajouter la bonne gestion des ouvrages
Taux de Satisfaction par rapport à l'affluence	64%	NA	79%	NA	L'opinion des usagers est fortement dépendante de la participation aux AG. La satisfaction ici constatée ne représente que 2% des usagers
Nombre de PMH sur lesquelles il y a eu conflits	9	17	12	16	L'augmentation du nombre est due en grande partie aux conflits entre pasteurs et usagers en absence de points d'eau pour abreuvement des animaux en période sèche.
Nombre de ménages Cotisants	3 703	4 431	4 431	4 522	Les AUE font l'inventaire exhaustif des ménages s'approvisionnant au niveau des PMH. Tel n'est pas le cas en début du cycle du suivi-évaluation ou des nombres fictifs ont été donnés par les AUE lors des rencontres et AG. L'augmentation des cotisants est due à l'accroissement naturel de la population.
Nombre de	1 308	715	1 516	2 356	Le nombre de cotisants à jour a augmenté

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

Indicateurs	Cycles de collecte				Observations
	Oct - Déc 2013	Janv-Mar 2014	Oct - Déc 2014	Janv-Mar 2015	
ménages Cotisants à jour					avec la mise en œuvre du suivi-évaluation.
Taux de Satisfaction par rapport à la distance	79%	NA	79%	NA	Bien que la satisfaction des usagers sur la distance parcourue pour accéder à un point d'eau soit remarquables, Force est de reconnaître que les réalisations viennent compenser les PMH a débit faible ou abandonnées.
Taux de Satisfaction par rapport à l'accessibilité financière	91%	NA	97 %	NA	Le prix de l'eau n'est pas un problème pour les usagers
Recettes prévisionnelles des AUE	6 463 850	NA	4 584 700	7 091 500	Des PMH à faible débit ne sont pas comptabilisées et des informations sur certaines PMH n'ont pas été fournies. Ces chiffres ont été extrapolés (en prenant les recettes prévisionnelles moyennes des autres PMH multiplié par le nombre de PMH dont l'AUE n'a aucun contrôle
Recettes réelles des AUE	2 280 000	NA	4 618 890	4 193 080	La baisse des recettes au premier trimestre 2015 signifie que beaucoup d'usagers n'ont encore pas payé leurs cotisations annuelles en début d'année.
Dépenses réelles des AUE	820 370	NA	2 764 625	1 545 465	L'augmentation des dépenses fait suite aux multiples interventions des maintenanciers sur certaines PMH à des intervalles de temps assez réduits. Certaines AUE remettent en cause la qualité des pièces de rechange et de surfacturation lors des réparations.
Solde caisse des AUE	1 978 425	NA	753 190	1 253 190	Les fortes sommes détenues par l'AUE dans ses caisses sont dues aux problèmes de reconnaissance au niveau de la caisse d'épargne suite au renouvellement du BE/AUE.
Solde compte des AUE	1.052.171	NA	1 712 228	4 158 600	Les sommes détenues par l'AUE ont fortement évolué. Cela s'explique par les rencontres de sensibilisation inter AUE initiées par la commune avec l'appui de IRC. Mais aussi, on enregistre de nouvelles ouvertures de compte en remplacement des anciens mandataires

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

Indicateurs	Cycles de collecte				Observations
	Oct - Déc 2013	Janv-Mar 2014	Oct - Déc 2014	Janv-Mar 2015	
Taux de Satisfaction par rapport à la gouvernance de l'AUE	77%	NA	84%	NA	L'augmentions du taux satisfaction des usagers est due à une prise de conscience des l'AUE en ce qui concerne sa gestion conformément au cadre réglementaire
Taux de Satisfaction par rapport à la gestion du gestionnaire	9 5%	NA	80%	NA	Le taux est en régression. certaines gestionnaires ne maitrisent toujours pas leurs rôles
Taux de recouvrement de la redevance	29%	NA	33%	38 %	Le taux de recouvrement a évolué depuis la mise en œuvre du suivi-évaluation
Paiement par la commune des factures de prestation des maintenanciers (Numéraire)	NA	NA	NA	NA	Les maintenanciers ont été payés pour le premier suivi de l'année 2014. Le second n'a pas eu lieu suite au retard de paiement par la commune des factures des maintenanciers pour le suivi effectué au semestre1

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

5.2 L'évolution de la performance du service d'AEP à Aribinda (2013-2015)

Le tableau suivant permet de voir l'évolution des principaux indicateurs durant la mise en œuvre du suivi-évaluation de 2013 à 2015 et quelques commentaires y relatifs. Notons que l'évaluation de la satisfaction des usagers par rapport à certains paramètres du service de l'eau se fait chaque 6 mois, soit pendant l'AG de l'AUE. Toutefois, au regard du très faible nombre de présents aux dites AG, ces statistiques ne reflètent pas l'avis des populations du village. C'est ce qui explique que des commentaires ne sont pas faits sur l'évolution de ces indicateurs.

Tableau 2 : Synthèse des principaux indicateurs aux moments clés du système de suivi communal

Indicateurs	Cycles de collecte				Observations
	Oct - Déc 2013	Janv- Mar 2014	Oct - Déc 2014	Janv- Mar 2015	
Nombre total de PMH	251	257	239	241	La diminution du nombre de PMH s'explique par le fait qu'avec la mise en œuvre du suivi évaluation, on décline les PMH qui ne sont pas fonctionnelles ou constatées comme tels : <ul style="list-style-type: none"> - Les PMH abandonnées ; - les PMH à très faible débit c'est-à-dire des PMH sur lesquelles on ne peut pas avoir plus d'un fut par jour par exemple ; - les PMH dont l'eau est de mauvaise qualité et abandonnées par les populations ;
Nombre de PMH communautaires	210	209	192	195	Idem
Nombre de PMH sous gestion AUE	17	102	134	151	L'emprise des AUE sur les PMH augmente d'année en année car, sur la sensibilisation des membres des CCEA sur les avantages de la mutualisation des ressources et globalement de la mise en œuvre de la Réforme, beaucoup de PMH sont passées sous gestion AUE.
Taux de fonctionnalité	94%	92%	92%	97%	La mise en œuvre de la Réforme est un long processus. Les AUE sont au début d'un processus de responsabilisation et les résultats tardent à venir. Peut-être

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

Indicateurs	Cycles de collecte				Observations
	Oct – Déc 2013	Janv- Mar 2014	Oct – Déc 2014	Janv- Mar 2015	
					que c'est ce qui explique que c'est à partir de 2015 que le taux de fonctionnalité commence à évoluer.
Nombre total de pannes	58	221	89	180	Le nombre de panne évolue en fonction des périodes. Globalement, le seuil n'est pas mauvais car il y a moins d'une panne par PMH pendant tout un trimestre
Durée moyenne des pannes (en jours)	5	9	6	5	La durée moyenne des pannes est presque stable. Elle est beaucoup influencée négativement par la présence de quelques longues pannes souvent délaissées par les AUE, les gestionnaires ou les populations
Nombre maximum de pannes sur 1 PMH	3	7	13	4	Le nombre élevé de pannes sur les PMH s'explique globalement par l'achat de pièces de rechanges de moindre qualité par les AUE
Taux de satisfaction par rapport à la qualité	89%	NA	91%	NA	
Nombre de PMH dont la qualité de l'eau a été déclarée douteuse	8	12	6	8	Ce sont à peu près les mêmes PMH. Comme il s'agit d'une perception de la qualité par les usagers, la différence du nombre évolue en fonction de la perception de ceux qui sont présents à la rencontre.
Taux de satisfaction par rapport à la quantité	78%	NA	85%	NA	L'évolution peut être liée à l'amélioration du service par la réduction de délai de rupture de service et la réparation des certaines PMH en panne depuis longtemps.
Taux de satisfaction par rapport à l'affluence	61%	NA	82%	NA	Sans doute que l'augmentation du nombre de PMH a influencé positivement l'affluence. A cela, il faut ajouter les initiatives des AUE et des gestionnaires dans la gestion des PMH
Nombre de PMH sur lesquelles il y a eu conflits	33	45	9	11	Ce chiffre évolue positivement car les AUE prennent de plus en plus d'initiatives pour une meilleure gestion du service : alignement, désignation des catégories de personnes bénéficiant d'une dérogation d'alignement... . Il faut

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

Indicateurs	Cycles de collecte				Observations
	Oct – Déc 2013	Janv- Mar 2014	Oct – Déc 2014	Janv- Mar 2015	
					également noter que la réalisation de nouveaux ouvrages et la réduction de la durée de rupture y participent
Nombre de ménages cotisants	15 826	13 563	15 385	15 123	La différence des nombres réside dans le fait que la plupart ne disposent pas de registres écrits. Aussi, certains représentants de PMH hors gestion de l'AUE n'assistent pas aux rencontres
Nombre de ménages cotisants à jour	9 222	6 611	13 248	7 707	Le nombre de cotisants à jour a augmenté avec la mise en œuvre du suivi-évaluation.
Taux de Satisfaction par rapport à la distance	69%	NA	82%	NA	
Taux de satisfaction par rapport à l'accessibilité financière	71%	NA	88%	NA	La contribution au maintien du service d'eau n'est pas un facteur limitant pour les ménages
Recettes prévisionnelles des AUE	13 262 550	NA	6 188 375	NA	Ces données sont à analyser avec une réserve car les données de plusieurs PMH ne sont pas disponibles notamment celles n'appliquant pas la cotisation
Recettes réelles des AUE	9 162 200	7 775 625	26 303 236	7 452 810	Concomitamment, à l'évolution du nombre de cotisants à jour, les recettes ont également augmenté. Les usagers sont sensibilisés et acceptent payer les cotisations. Cependant, certaines déclarations sont verbales.
Dépenses réelles des AUE	4 694 225	2 958 485	9 481 810	2 646 150	Les dépenses ont aussi augmenté car les AUE sont sensibilisées à la maintenance des PMH. Les maintenanciers sont également disponibles grâce aux mesures prises par la Mairie. Cependant, certaines déclarations sont verbales
Solde caisse des AUE	0	0	14 846 886	3 162 712	Il est difficile de cerner l'évolution de ces montants car ils restent difficilement accessibles
Solde compte des AUE	0	2 211 521	2 200 081	2 779 205	Malgré un meilleur recouvrement des cotisations, les sommes détenues par l'AUE sont restées à peu près les mêmes. Grace aux sensibilisations des

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

Indicateurs	Cycles de collecte				Observations
	Oct - Déc 2013	Janv- Mar 2014	Oct - Déc 2014	Janv- Mar 2015	
					membres CCEA, les AUE détiennent de moins en moins de fonds par devers elles.
Taux de Satisfaction par rapport à la gouvernance de l'AUE	51%	NA	59%	NA	
Taux de Satisfaction par rapport à la gestion du gestionnaire	49%	NA	76%	NA	
Taux de recouvrement de la redevance (%)	24%	48%	51,6%	0,04%	Le taux de recouvrement a évolué depuis la mise en œuvre du suivi-évaluation. Mais on enregistre un très faible taux de recouvrement en 2015. L'explication objective réside dans la non-exécution du suivi préventif des PMH. Cependant, selon certains membres CCEA, les AUE ont mal compris l'avènement de la Délégation Spéciale. Pour elles, avec la dissolution des conseils municipaux, le maître d'ouvrage a été dissout et qu'il n'y a plus de raison de payer la redevance.

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

6. Conclusions

La mise en œuvre des activités de suivi - évaluation dans la commune a permis de soulever et de résoudre de nombreux problèmes, et ainsi d'atteindre des résultats satisfaisants dans la gestion des services publics d'eau potable. En effet, on peut constater depuis fin 2013 au début 2015 :

- L'augmentation du taux de la fonctionnalité des PMH ;
- La diminution du nombre et de la durée moyenne des pannes ;
- Une meilleure emprise des AUE sur les PMH ;
- L'amélioration du paiement des cotisations par les usagers ;
- L'amélioration du taux de recouvrement des redevances ;
- La relative bonne utilisation des cotisations (augmentation des dépenses de réparation) ; les fonds étaient justes déposés sans utilisation.

Aussi, faut-il noter que des problèmes ponctuels, tels que l'emprise des AUE sur le parc de PMH ont été résolus à travers les cadres de concertation organisés à cet effet. Or, d'autres indicateurs comme le taux de satisfaction des usagers ou le nombre de PMH à la qualité de l'eau douteuse demandent un travail de plus longue haleine et des actions qui sont hors de portée de la commune afin d'obtenir des résultats satisfaisants.

Le programme USAID WA-WASH tirant à sa fin, IRC a œuvré pour léguer aux deux communes un maximum d'outils qui leur permettront de poursuivre le monitoring de façon autonome. Non seulement les fiches de collecte et le chiffrier de saisie et d'analyse ont été consolidés et remis aux techniciens communaux, mais ceux-ci ont bénéficié de formations (sur Excel par exemple) et d'un transfert de compétence qui leur permettront de poursuivre le travail. De plus, IRC a œuvré avec les communes pour la mise en place d'un système d'immatriculation des PMH présentes sur le territoire des deux communes. Ainsi, chaque PMH dispose d'un code unique et d'un code barre associé (lisible par un smartphone). A ce code, des informations de bases telles que les coordonnées géographiques, le type d'ouvrage, une photo et son nom usuel sont liées. Ainsi dans la base de données communale, l'information sur la fonctionnalité et la performance de chaque PMH est liée au code de la PMH. Ce système, compatible avec la codification en cours de l'INOH, facilitera grandement le traitement et le stockage des informations dans le temps.

Un processus similaire a été engagé au niveau villageois. En effet, afin d'appuyer les AUE (la CCEA et le technicien) dans la collecte de données, juin 2015, IRC a mis à disposition en des 204 AUE un tableau noir,

West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene Program (USAID WA-WASH)

avec des catégories pré-imprimées. De cette façon, les AUE peuvent cocher les cases appropriées relatives au suivi des PMH, et inscrire à la craie les recettes et autres commentaires sur leur fonctionnalité. Il s'agit non seulement d'une façon simple et adaptée de rappeler les activités à mener et d'effectuer le suivi mais ce tableau permet également à l'ensemble de la population d'avoir une vue d'ensemble sur la gestion effectuée par l'AUE.

Au regard du faible niveau d'appropriation des actions mises en œuvre, les communes méritent un accompagnement sur une plus longue durée. Malheureusement, les appuis type AMOC ou liés à un projet ont la contrainte majeure d'avoir une durée limitée, souvent insuffisantes pour mener à terme des activités de renforcement de capacités et de processus comme le suivi communal. Comment assurer un accompagnement des communes dans la durée ? La réponse se trouve certainement au sein des institutions publiques.